



L'ANALYSE ECONOMIQUE ET LA POLITIQUE DE LA CONCURRENCE DANS LE CADRE DU PROJET REGIONAL DE RENFORCEMENT DE LA CONCURRENCE ET DE LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS EN AFRIQUE CENTRALE





L'ANALYSE ECONOMIQUE ET LA POLITIQUE DE LA CONCURRENCE DANS LE CADRE DU PROJET REGIONAL DE RENFORCEMENT DE LA CONCURRENCE ET DE LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS EN AFRIQUE CENTRALE



© 2021, Nations Unies

La présente publication est accessible en libre accès en se conformant à la licence Creative Commons créée pour les organisations intergouvernementales, disponible à l'adresse suivante : <http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/igo>.

Les constatations, interprétations et conclusions qui y sont exprimées sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Organisation des Nations Unies, de ses fonctionnaires ou des États Membres.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui figurent sur les cartes n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La photocopie et la reproduction d'extraits sont autorisées à condition d'indiquer précisément la source.

La mention d'une entreprise ou d'un procédé breveté n'implique aucune approbation de la part de l'Organisation des Nations Unies.

Le texte de la présente publication n'a pas fait l'objet d'une révision de fond.

Publication des Nations Unies établie par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

UNCTAD/DITC/CLP/2021/2

eISBN : 978-92-1-403040-9

REMERCIEMENTS

La présente publication a été réalisée grâce au travail du Service des politiques de concurrence et des consommateurs de la CNUCED, dirigée par Mme Teresa MOREIRA.

Cette publication a été préparée par le Dr Jean-Pierre TCHANOU enseignant/chercheur de l'Université de Yaoundé II au Cameroun.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué à la relecture et à l'édition de ce rapport, à savoir : MM. Juan Luis CRUCELEGUI, Yves KENFACK, Graham MOTT, Tansug OK et Mme Jacqueline BOUVIER du secrétariat général de la CNUCED.

PREFACE

Cette publication met en évidence l'intérêt de la politique de concurrence en vue d'un développement inclusif au sein des pays de la Communauté Economique et Monétaire des Etats d'Afrique Centrale (CEMAC). Conformément à l'agenda 2030 des Nations Unies sur le développement durable, un tel développement remet l'homme au centre de toutes les attentions en prenant en compte sa santé, son niveau de vie et son environnement.

L'approche systémique sur laquelle s'appuie cette étude rappelle à suffisance que nous vivons dans un monde interconnecté et que, c'est ensemble que nous ferons face aux multiples défis .auquel le monde est confronté. La crise sanitaire du Covid-19 en est une illustration parfaite. Une mobilisation est donc nécessaire pour soutenir les économies des pays de la zone CEMAC pour l'atteinte des objectifs du développement durable selon l'agenda 2030 afin de ne laisser personne de côté. Dans cette perspective, le management des ressources communautaires combiné au management de la complexité qui est préconisé apparaît comme fondamental pour une meilleure intégration de la politique de concurrence.

TABLE DES MATIÈRES

PREFACE	IV
INTRODUCTION	1
SECTION I: LA CONCURRENCE ET L'ATTEINTE DES ODD CONFORMEMENT A L'AGENDA 2030 DES NATIONS UNIES	3
I. ANALYSE DES EFFETS DE LA CONCURRENCE SUR LA CROISSANCE	4
1. Niveau des prix et intensité de la concurrence	5
2. Les stratégies de prix et de quantités.....	5
3. Les approches en termes de politique économique	7
II. QUELQUES EXEMPLES POUR ILLUSTRER LA COORDINATION DES POLITIQUES	7
1. Concurrence, concentration et régulation.....	7
2. Croissance, Innovation et Régulation	8
III. LA CONFRONTATION DES ODD AU MARCHÉ	9
1. Une analyse en termes de rapports marchands	9
2. Objectifs des politiques de concurrence et de l'économie industrielle.....	12
3. La politique de concurrence : un complément pour l'atteinte des objectifs du développement durable.	13
4. MRC/MRT un modèle de management pour une meilleure mise en œuvre de la politique de concurrence en Zone CEMAC	15
IV. CONCURRENCE ET INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES : PORTE D'ENTREE POUR L'ATTEINTE DES ODD DANS LES PAYS DE LA CEMAC	16
SECTION II : ETUDE DE CAS DE DECISIONS AYANT IMPACTE LES ECONOMIES DES PAYS EN DEVELOPPEMENT	18
SOUS-SECTION 1.- PROMOTION DE LA CONCURRENCE ET GAINS POUR LES ECONOMIES EN AFRIQUE : QUELQUES EXEMPLES EMPIRIQUES	18
1. Secteur du ciment	18
2. Secteurs de la télécommunication et des transports	20
3. Le secteur des engrais : Elément clé de la production agricole	22
4. La protection des consommateurs en Afrique par une veille sur les prix	24

SOUS SECTION 2 : QUELQUES DECISIONS AYANT EU DES IMPACTS SUR LES ECONOMIES DES ETATS AFRICAINS	24
I. Cas Secrétama : abus de position dominante.....	24
II. Cas n°2 La conférence CEWAL (stratégie de prédation et abus de position dominante).....	25
III. Cas n°3 Comités armatoriaux Franco-ouest-africains.....	26
IV. Cas Etats-Unis contre Microsoft corp.....	28
V. Pakistan contre fournisseurs de thé	28
VI. Cas EXPRESS Union contre MTN CAMEROON et ORANGE CAMEROUN :	29
VII. Acquisition de la SIAC ISENBECK par SABC.....	32
VIII. Fusion entre SAGA Cameroun SA et SDV Cameroun SA.....	32
IX. Fusion entre TOTAL Cameroun et la Société des bitumes CUT- BACKS Cameroun (SBCBC)	33
CONCLUSIONS	34
BIBLIOGRAPHIE.....	36
NOTES DE FIN	38

INTRODUCTION

La présente étude s'inscrit dans le cadre du programme d'appui au commerce et à l'intégration économique financé par l'Union européenne, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) avec l'appui de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et du Développement (CNUCED) qui a élaboré un projet régional de renforcement de la concurrence et de la protection des consommateurs (PRCPC). Le projet a pour principal objectif de développer et de consolider le cadre juridique et institutionnel en vue de la promotion des politiques de concurrence et de protection des consommateurs en Afrique centrale, en particulier dans la zone CEMAC, la République Démocratique du Congo et Sao Tomé et Principe. Ceci se traduit par l'implémentation de la Commission Régionale de la Concurrence (CRC), pour actualiser et veiller à l'application de la réglementation régionale de la concurrence en prenant en compte les meilleures pratiques. Il s'agit notamment de soutenir les missions des structures nationales de la concurrence afin de promouvoir l'efficacité économique et les intérêts des consommateurs par le renforcement des capacités institutionnelles de régulation des marchés en Afrique centrale. La mise en place effective de ces dispositifs contribuera à l'amélioration de l'environnement des affaires en Afrique centrale en vue de bâtir une économie sous-régionale compétitive, intégrée à l'économie mondiale et qui stimule la croissance et le développement tout en garantissant la protection des consommateurs.

Il s'agit en définitive de préparer un manuel de formation sur l'analyse économique et la politique de la concurrence dans le cadre de la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités humaines prévues dans la composante 2 du programme de

1. L'appui institutionnel :

Le nouveau cadre régional d'administration de la concurrence et de la protection des consommateurs exige des réformes institutionnelles essentiellement à la charge des instances régionales partenaires du programme (CEMAC et CEEAC) et Etats membres bénéficiaires dudit programme.

La réalisation de ces réformes constitue une tâche importante et implique une importante activité législative au niveau de la Commission de la CEMAC, la CEEAC et sein des Etats membres de ces institutions.

2. Le renforcement des capacités humaines :

L'application des règles communautaires de concurrence et des législations sur la protection des consommateurs fait intervenir plusieurs acteurs au niveau des instances régionales et au niveau des instances nationales. Il s'avère nécessaire donc de multiplier les activités de formation au profit de leurs personnels aussi bien sous forme d'ateliers que sous forme de stages de courte durée dans des structures ayant une expérience plus avérée.

3. La connaissance des marchés de biens et services de l'Afrique Centrale :

La connaissance du marché régional dans sa globalité est un des moyens essentiels pour assurer une bonne régulation. En effet, l'interdépendance des secteurs économiques, la complémentarité ou l'existence de produits substituables rendent nécessaire la détention du maximum de données sur la production, la distribution et les services. Une bonne connaissance de ces secteurs et l'identification claire des pratiques commerciales qui y ont cours peuvent faciliter le travail des autorités de concurrence de la zone CEMAC et de l'Afrique Centrale entendues au sens large. L'intérêt

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_8535

